

Le vendredi 16 octobre 2020 à 15 h 13, fitz-morris, James (SPAC/SPAC) <james.fitz-morris@canada.ca> a écrit :

Bonjour Zi-Ann,

J'ai vu votre article concernant la divulgation des contrats et je crains qu'il ne reflète pas exactement les faits.

Vos deux premières lignes sont rédigées au présent et indiquent que le gouvernement continue à retenir l'information sur les contrats en question.

En fait, comme cela a été souligné dans la réponse que le ministère vous a fournie :

« Toutefois, l'environnement de l'approvisionnement a évolué depuis [depuis la rédaction de cette note de service]... Conformément à cette nouvelle réalité et à notre engagement en matière de transparence, nous divulguons désormais la plupart des renseignements relatifs à nos contrats liés à la COVID-19 sur notre [page Web](#) ainsi que selon les normes habituelles de divulgation proactive. Dans des cas limités, certains renseignements des contrats ne peuvent être divulgués, par exemple pour protéger la confidentialité commerciale des fournisseurs. »

Le site Web mentionné est celui-ci : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/aic-scr/contrats-contracts-fra.html>

Vous y verrez que, sur les 244 contrats liés à la réponse à la pandémie de COVID-19 que nous avons signés, seuls les noms de 32 fournisseurs sont retenus afin de protéger les chaînes d'approvisionnement. Dans tous ces cas sauf deux, le produit et la valeur du contrat sont divulgués.

Je ne vais pas fournir les liens vers chaque entrée individuelle, mais ces contrats ont été divulgués de manière proactive sur le site Web public du gouvernement. La grande majorité d'entre eux sont répertoriés sous ASPC, car c'est l'organisme qui les a demandés.

Je dois également m'opposer à ce que la réponse de M. McKinnon soit qualifiée de « vague ». Sans débattre de la validité d'un éditorial sur cette seule réponse, il s'agit d'une question dont la ministre et le sous-ministre ont déjà parlé à plusieurs reprises lors d'entrevues, d'audiences de comité et à la Chambre. Nous avons été très clairs sur cette question depuis des mois.

Je vous remercie,
James

James Fitz-Morris
Directeur des communications / Director of Communications
Cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement / Office of the Minister of Public Services and Procurement
james.fitz-morris@canada.ca
Cell : 613-698-2387

ZI-ANN LUM
Journaliste politique
HUFFPOST CANADA
[343-996-2251](tel:343-996-2251) | [@ziannlum](https://twitter.com/ziannlum)

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Envoyé : 16 octobre 2020, 14 h 26
À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC); Roy, Cecely (SPAC/PSPC)
C. c. : Jean-Francois Létourneau; Me'Shel Gulliver Bélanger; Elizabeth Lindsay; James Stott; Sara Lacasse; Rachel Lagacé; Renee Harden; Media
Objet : RÉP. : Pour approbation du CM : Réponse aux médias/Niveau 1 – – Signature de la note de service destinée au SM/HuffPost (Canada)

Bonjour James,

Ses coordonnées :
343-996-2251
ziann.lum@huffpost.com

Voici la réponse qui lui a été envoyée le 13 octobre :

Nous pouvons confirmer l'approbation de l'approche présentée dans la note de service.

Compte tenu de la nature mondiale de la pandémie et de la forte concurrence pour les marchandises au début, nous devons protéger les noms des fournisseurs de certains produits difficiles à obtenir, tels que les respirateurs N95, les gants en nitrile et les écouvillons, afin de nous assurer de conserver notre accès à ces sources d'approvisionnement.

Cependant, l'environnement de l'approvisionnement a évolué depuis. Nous avons obtenu plus de 2 milliards d'articles de divers équipements de protection individuelle, et nous continuerons à recevoir des livraisons régulières et continues dans les mois à venir. Nous continuons également à tirer parti des chaînes d'approvisionnement nationales chaque fois que cela est possible, plus de 40 % de la valeur totale des contrats d'EPI étant attribués à des entreprises nationales.

Conformément à cette nouvelle réalité et à notre engagement en matière de transparence, nous divulguons désormais la plupart des renseignements relatifs à nos contrats liés à la COVID-19 sur notre [page Web](#) ainsi que selon les normes habituelles de divulgation proactive. Dans des cas limités, certains renseignements des contrats ne peuvent être divulgués, par exemple pour protéger la confidentialité commerciale des fournisseurs.

Merci
Stefanie
819-576-5503

De : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) [<mailto:james.fitz-morris@canada.ca>]
Envoyé : 16 octobre 2020, 14 h 11
À : Media ; Cecely Roy
C. c. : Jean-Francois Létourneau ; Me'Shel Gulliver Bélanger ; Elizabeth Lindsay ; James Stott ; Sara Lacasse ; Rachel Lagacé ; Renee Harden
Objet : RÉP. : Pour approbation du CM : Réponse aux médias/Niveau 1 – Signature de la note de service destinée au SM/HuffPost (Canada)

Bonjour,

La journaliste a déclaré à tort que nous ne divulguons pas actuellement les renseignements relatifs aux contrats.

https://www.huffingtonpost.ca/entry/covid-19-contracts-national-security-exemption_ca_5f89c08cc5b69daf5e12c0cc?utm_hp_ref=ca-politics&guccounter=1

Quelqu'un peut-il communiquer immédiatement avec elle pour obtenir une correction?
Ou m'envoyer ses coordonnées?

Merci.

James

De : Media [<mailto:media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>]

Envoyé : 10 octobre 2020, 9 h 34

À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC) <cecely.roy@canada.ca>; fitz-monis, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>

C. c. : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>; Jean-Francois Létourneau <Jean-Francoisletourneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca>; Me'Shel Gulliver Bélanger <MeShel.GulliverBelanger@tpsgc-pwgsc.gc.ca>; Elizabeth Lindsay <Elizabeth.Lindsay@tpsgc-pwgsc.gc.ca>; James Stott <James.Stott@tpsgc-pwgsc.gc.ca>; Sara Lacasse <Sara.Lacasse@tpsgc-pwgsc.gc.ca>; Rachel Lagacé <Rachel.Lagace@tpsgc-pwgsc.gc.ca>; Renee Harden <Renee.Harden@tpsgc-pwgsc.gc.ca>

Objet : Pour approbation du CM : Réponse aux médias/Niveau 1 – Signature de la note de service destinée au SM/HuffPost (Canada)

Bonjour Cecely,

Pour approbation du CM, s'il vous plaît.
Une copie de la note a également été jointe à ce courriel.

Merci.

Stéphanie Hamel
819-576-5503

Réponse aux médias

HuffPost (Canada)

Lum, Zi-Ann (HuffPost [Canada])

Date de réception de l'appel : 6 octobre 2020 à 10 h 10

Date limite : Le 20 octobre à 17 h (suivi)

Niveau 1 – Signature de la note de service destinée au SM

CONTEXTE (à titre informatif) :

La journaliste a présenté une demande d'AIPRP (A2020-00135), à la suite de laquelle elle a obtenu une copie d'une note de service du SMA Stott adressée au SM Matthews, qui semble ne pas avoir été signée par M. Matthews. La journaliste a envoyé un courriel directement à M. Matthews pour tenter d'obtenir de plus amples renseignements sur cette note de service.

ÉNONCÉ DE VALEURS :

QUESTIONS ET RÉPONSES :

Q1. Quelle a été la réponse du SM Matthews au document? A-t-il été « d'accord » ou « en désaccord » avec la note de service?

Q2. Dites-nous ce qui s'est passé après.

Réponse proposée :

Nous pouvons confirmer l'approbation de l'approche présentée dans la note de service.

Compte tenu de la nature mondiale de la pandémie et de la forte concurrence pour les marchandises au début, nous devons protéger les noms des fournisseurs de certains produits difficiles à obtenir, tels que les respirateurs N95, les gants en nitrile et les écouvillons, afin de nous assurer de conserver notre accès à ces sources d'approvisionnement.

Cependant, l'environnement de l'approvisionnement a évolué depuis. Nous avons obtenu plus de 2 milliards d'articles de divers équipements de protection individuelle, et nous continuerons à recevoir des livraisons régulières et continues dans les mois à venir. Nous continuons également à tirer parti des chaînes d'approvisionnement nationales chaque fois que cela est possible, plus de 40 % de la valeur totale des contrats d'EPI étant attribués à des entreprises nationales.

Conformément à cette nouvelle réalité et à notre engagement en matière de transparence, nous divulguons désormais la plupart des renseignements relatifs à nos contrats liés à la COVID-19 sur notre [page Web](#) ainsi que selon les normes habituelles de divulgation proactive. Dans des cas limités, certains renseignements des contrats ne peuvent être divulgués, par exemple pour protéger la confidentialité commerciale des fournisseurs.